

récite en allemand toutes les prières qui se trouvent dans nos livres.

» Un autre monte en chaire, lit l'Évangile et son explication en allemand (donnée par le vicaire exilé et par lettre). Puis l'orgue joue : les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, chantent alternativement en chœur . . . , et au moment de l'élévation, c'est-à-dire au *bruit de la sonnette*, tout le monde se prosterne. Après la quête et les chants la messe se termine par les litanies ; les assistants y répondent . . . On se retire ensuite. »

Telle était la situation des catholiques allemands et leur per-évérance. Il faut noter toutefois — ajoute la *Voix de N.-D. de Chartres* — que le gouvernement dirigé par M. de Bismarck n'avait pas pris aux catholiques leurs églises pour en faire des « biens nationaux », ne poursuivait pas les catholiques qui continuaient à s'y rendre et y lisaient les lettres du vicaire exilé.

« Les fournaises les plus ardentes, les feux les plus cuisants auxquels on condamnait les martyrs ne sont qu'une ombre légère, en comparaison des flammes dévorantes qu'on souffre en Purgatoire. »

(Saint THOMAS D'AQUIN.)

Chrétiens, retenez ces trois mots : *une ombre légère*. Une ombre légère, les supplices de saint Laurent et des vierges livrées aux bêtes du Colysée ? Oublions les maux de cette vie pour ne songer qu'aux tourments du Purgatoire, en délivrer nos frères et tout faire pour éviter d'y aller, ou d'y rester dix ans, vingt ans, cent ans et mille ans même.

Combien nous payons cher un plaisir défendu ? Est-ce sage de se préparer soi-même un long supplice ? Est-ce bien de laisser dans la torture l'âme d'un parent, d'un ami ou d'un frère ?

Nous trouvons du temps et de l'argent pour exposer notre âme à l'enfer ou au Purgatoire et nous n'en trouvons pas pour secourir les âmes qui se lamentent ? O coupable indifférence, ô manque de foi, ô déplorable aveuglement.

PIERRE BRION.